

A notre point de vue la situation est tout autre. Selon nous, les exhaussements des lits des fleuves ne sont que partiels, locaux.

Et d'abord, tantôt ils sont naturels et tantôt artificiels.

Les exhaussements sont naturels, quand le fleuve, étant encaissé dans une certaine étendue de terrain, les eaux prennent une rapidité telle qu'elles puissent affouiller le lit ou les rives. Les matériaux provenant de cette érosion sont charriés jusqu'à ce qu'une diminution de vitesse amène leur dépôt.

Si par des travaux artificiels on a encaissé les eaux jusqu'à leur donner une vitesse qui produise l'affouillement du sol, la même cause produira le même effet ; et les matériaux emportés ici par la violence des eaux, iront plus loin se déposer dans la partie du lit moins rapide,

Telle est, en deux mots, l'histoire de l'exhaussement de tous les lits des ruisseaux, comme des rivières, des fleuves, comme des torrents.

Telle est la situation du Pô, comme de l'Adige, de la Durance, comme du Rhône.

Ainsi, pas d'exhaussement pour tout le cours, mais plutôt des affouillements sur certains points, et des exhaussements sur d'autres points. Cela se reproduit dans tous les lieux placés comme il vient d'être dit.

Aujourd'hui, que fait-on pour combattre ces résultats fâcheux? qu'a-t-on fait, notamment en Italie? On a exhaussé, resserré la digue dans les parties où le lit, exhaussé lui-même à outrance, prenait des allures par trop menaçantes. Par ce moyen, on a obtenu à la nouvelle crue une plus grande vitesse ; le résultat est manifeste : les dépôts formés dans le lit ont été emportés sous cette vitesse ; mais où sont allés ces dépôts ? ils sont allés reproduire un peu plus loin le même état menaçant. Il faut donc dans un tel système conduire les travaux jusqu'à la mer ; et encore ici d'autres difficultés se présentent, car, à mesure qu'on avance, la pente du fleuve diminuant, la chasse des eaux est moins forte, et, à moins de travaux d'un autre ordre (écluse de chasse), le résultat est impossible.